



DÉCLARATION LIMINAIRE

Comité Technique Réseau

Direction du Service National (DSN)

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Force Ouvrière dénonce avec la plus grande fermeté les attentats lâches et barbares qui ont ensanglanté la capitale le 13 novembre dernier. C'est à notre république et à ses valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité mais aussi de laïcité que se sont attaqués ces assassins sanguinaires.

Nous nous associons bien évidemment à la douleur des familles et des proches des victimes de ces crimes, et nous témoignons tout notre soutien et toute notre sympathie aux blessés, très graves pour certains.

Force Ouvrière tient également à rendre hommage aux services publics de santé, médecins et personnels soignants, aux policiers, gendarmes et soldats qui ont fait face malgré le chaos qui régnait et l'horreur de la situation. Leur engagement au service des citoyens démontre s'il était besoin l'attachement des agents publics à leur mission et la nécessité de défendre les services publics sans lesquels la République n'existe pas. Si seulement les tenants de l'orthodoxie budgétaire qui pullulent dans les ministères, y compris le nôtre, étaient capables de retenir la leçon, cela constituerait au moins une petite lueur d'espoir.

Le Président de la République a annoncé au cours de son allocution devant le congrès le 16 novembre, je cite, « qu'il n'y aurait aucune diminution d'effectifs dans la défense jusqu'en 2019. Et cette réorganisation de nos armées se fera au bénéfice des unités opérationnelles, de la cyber défense et du renseignement. Le gouvernement me présentera donc sans attendre une planification nouvelle de l'évolution des effectifs de la défense jusqu'en 2019 » (fin de citation).

La question que nous posons donc légitimement, consiste à savoir si les effectifs de personnels civils seront maintenus jusqu'en 2019, auquel cas il faudra recourir à des recrutements, ou si le fait de renforcer l'opérationnel passera une fois encore par une diminution drastique des effectifs de personnels civils. En d'autres termes, les personnels civils paieront-ils la facture ?

Pour ce qui concerne les problématiques plus spécifiques au Service National, Force Ouvrière, au vu des tableaux présentés sur la pyramide des âges dresse le constat alarmant du dysfonctionnement potentiel des établissements du Service et, en conséquence, demande la mise en place de concours dès 2016 pour atténuer la déflation des départs.

Par ailleurs, Force Ouvrière réaffirme son opposition à l'attribution d'un CIA après 15 tours de JDC, soit disant pour une professionnalisation des chefs de sessions, ce qui prêche à sourire quand on regarde les taux de satisfaction de 97 % alors que ce mêmes chefs de sessions n'étaient finalement que des.... Amateurs. Force Ouvrière réclame donc le versement d'une indemnisation à chaque tour.

Enfin, Force Ouvrière est très attachée et porteur de la mixité statutaire. Au regard de la situation des effectifs présentés, nous ne souhaitons absolument pas une diminution de la composante militaire. Mais cela ne doit pas nous empêcher de dénoncer la discrimination dont sont victimes les personnels civils dans les postes à responsabilité. A ce titre, pour clarifier les choses, nous demandons une communication sur la répartition de ces postes entre civils et militaires. Une ouverture, dans ce domaine, permettrait d'envoyer un signal fort pour de vrais parcours professionnels et éviter ainsi de douter de la volonté du service d'accueillir les agents bénéficiaires d'un changement de corps (le sureffectif en catégorie B illustrant bien cet exemple).

Cette démarche ne serait qu'une juste récompense sur les missions qui sont confiées aux agents et pour lesquels ils s'investissent sans compter car porteur de ce devoir de citoyenneté qui fait partie des valeurs du service.

Nous vous remercions de votre attention.

Paris, le 26 Novembre 2015